Les références bibliographiques

Version 001.12.05

La liste des références recense, par ordre alphabétique d'auteurs, l'ensemble des ouvrages **pertinents lus et cités** dans le texte. On y trouve uniquement les ouvrages qui ont servi à la rédaction du texte et à la confection des figures, des tableaux et des annexes et qui sont **cités** dans le texte.

Tout au long de votre mémoire, et essentiellement dans les chapitres "Discussion" vous avez fait référence à la littérature scientifique.

Chaque domaine de la science a ses coutumes dans la manière de citer ces références ; voici la forme la plus habituelle dans le domaine des sciences naturelles.

1°) Dans le texte:

On mentionne de manière univoque le nom de l'auteur et l'année de parution de l'article. En général le nom seul suffit ; on mentionnera en outre l'initial du prénom s'il y a deux auteurs qui ont le même nom avec la même orthographe.

Si l'on fait référence à 2 ou plus d'articles du même auteur et de la même année, on ajoutera une lettre (a, b,...) à l'année pour éviter toute ambiguïté. Exemple : Vabo (1980b)

S'il y a deux co- auteurs pour le même article, on indique les deux noms. Exemple : " Zygo & Mar (1981) ".

S'il y'a plus de deux co-auteurs pour le même article, on mentionne le nom du premier auteur suivi de " *et al.*, " (en **italique**). Exemple : " Vabo *et al.* (1982) ".

Si vous faites références à un article que vous n'avez pas lu vous-même, mais qui est cité dans un autre article que vous avez lu, mentionnez les deux auteurs. Exemple : "Rugo (1985) cité par Zygo (1985) ".

Enfin, vous pouvez aussi citer quelqu'un à propos d'une information qui n'est pas encore publiée et qui vous a été communiquée oralement. Dans ce cas, mentionnez le nom de la personne suivi de " (communication personnelle) ", éventuellement en abrégé. Exemple : " Picasse (com. Pers.) ".

Ce qui vient d'être dit pour les articles scientifiques est aussi valable pour les logiciels informatiques qui seront désignés par leur nom (commercial ou non) ou par le nom de leur auteur et l'année de leur création ou de leur commercialisation.

2°) Dans le chapitre **Références bibliographiques** :

Toutes les références citées et uniquement les références citées dans votre mémoire doivent être données dans l'ordre alphabétique des (premiers) auteurs. Plusieurs cas se présentent.

Article dans une revue scientifique

La référence commence par les noms suivis des initiales des prénoms de tous les co-auteurs de l'article. Se termine par les références de la revue scientifique écrite en entier de manière conventionnelle : d'abord le nom de la revue (avec des majuscules aux substantifs et des minuscules aux adjectifs), ensuite le numéro du volume (et entre parenthèses s'il y a lieu le numéro du fascicule) et enfin les numéros de la première et de la dernière page de l'article. Exemple :

Campbell J. L., & Pedersen O. K. (2007). The varieties of capitalism and hybrid success. *Comparative Political Studies*, **40** (3), 307-332.

Livres

La référence commence par les noms suivis des initiales des prénoms de tous les co-auteurs de l'ouvrage. Elle se poursuit par l'année de parution, le titre complet de l'ouvrage, le nom de l'éditeur-imprimeur et le nom de la ville et le pays où est installé cet éditeur-imprimeur et le nombre de pages. Exemple :

Dunnett N., & Kingsbury N. (2008). Planting green roofs and living walls. 2° éd. Timber Press, Portland, OR, 328 p.

Chapitre dans un ouvrage collectif

La référence commence par les noms suivis des initiales des prénoms de tous les co-auteurs du chapitre. Elle se poursuit par l'année de parution, le numéro et le titre du chapitre.

Elle se continue par le mot " *In* : " (mis en italique), le nom de l'éditeur scientifique, le titre complet de l'ouvrage, les pages de début et de fin du chapitre et le nom de l'éditeur –imprimeur. Exemple :

Blac K et Deck E.R. (1986). 4 : le creusement des galeries *In* : Barda, F. Ethologie des vers légionnaires, 69-82, Kelculot, Gembloux.

Résumé d'une communication scientifique à un congrès.

La référence commence par les noms suivis des initiales des prénoms de tous les co-auteurs de la communication. Elle se continue par le mot " *In* : " (mis en italique), le nom (éventuel) de l'éditeur scientifique, le titre du volume des résumés avec la date du congrès et les pages de début et de fin du résumé. Exemple :

Che F. (1984). Un petit ver (*Onas waf*) nouveau pour la faune de la région de Beaujeu. *In:* Bitu, R.E.C.r. 789ème Cong. Int. Oenol. Dijon, 29-30/2/1983, 231-233.

Mémoire, thèse et rapport non publié.

La référence commence par le nom suivi des initiales des prénoms de l'auteur du mémoire.

Elle se poursuit par l'année de rédaction, le type de mémoire et l'institution et le nombre de pages. Exemple :

Binet K. (1980). Contribution à l'étude des turricules de lombriciens. Thèse es sciences, Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, Belgique, 2289 p.